### Déclaration d'Engagement

### Affilié de Waste Wise Cities

Nous, [Nom de l'Organisation], dont la mission et l'objectif sont décrits dans l'**Annexe 3** ci-jointe, acceptons par la présente de faire avancer les objectifs de Waste Wise Cities (ci-après dénommé "WWC") et de les soutenir en:

1. Promouvant un appel à l'action pour les villes et les gouvernements locaux afin d'atteindre les Objectifs de Développement Durable liés aux déchets, ainsi que pour mettre en œuvre le Nouvel Agenda Urbain;
2. Aidant les Villes Membres à atteindre les 12 principes clés de Waste Wise, tout en bénéficiant de ses 4 domaines d'action afin d'établir des systèmes de gestion durable des déchets;
3. Encourageant une perception positive des déchets, afin d’arriver à les considérer des ressources;
4. Participant à des événements locaux, nationaux, régionaux et internationaux pour soutenir Waste Wise Cities;
5. Participant -par des contributions en nature- aux activités de Waste Wise Cities, en fournissant une expertise et des services dans les 4 domaines d'action définis dans l'Annexe 1 ci-jointe.

Signature: Date:

Nom, Prénom:

Titre:

**Utilisation du logo de Waste Wise Cities**

Les affiliés de WWC ne doivent utiliser le logo que pour les activités liées à WWC.

L'utilisation du logo de WWC à toute autre fin doit faire l'objet d'une approbation préalable, par écrit, d'ONU-Habitat. Le logo ne doit pas être utilisé à des fins commerciales.

**Décharge de responsabilité pour l'utilisation du logo Waste Wise Cities**

Le soussigné reconnaît que, en utilisant le logo de WWC:

1. **[NOM DE L'ORGANISATION]** est chargé(e) de veiller à ce que les activités soient exercées conformément à la législation applicable et à ce que les assurances appropriées soient souscrites de manière à couvrir les risques découlant de ces activités;
2. ONU-Habitat n'assume aucune responsabilité quant aux activités du soussigné; et
3. **[NOM DE L'ORGANISATION]** garantit et défend ONU-Habitat et ses fonctionnaires contre toute action ou réclamation qui pourrait être intentée contre ONU-Habitat ou ses fonctionnaires à la suite de l'utilisation du logo.

**Entrée en vigueur**

La présente déclaration prend effet à la signature du représentant autorisé de l'entité affiliée et reste valable pour une période de deux (2) ans, renouvelable, sur la base d'un accord mutuel entre WWC et l'entité Affiliée.

Signature

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom complet (lettres majuscules)

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom de l'organisation

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

E-mail

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Date

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

### ANNEXE 1

### Déclaration de Waste Wise Cities,

### 12 Principes Clés et 4 Domaines d'Action

**Déclaration de Waste Wise Cities**

À l'occasion de la Journée mondiale de l'Habitat en 2018, ONU-Habitat a lancé Waste Wise Cities ("WWC"), afin d'aider les villes et les gouvernements locaux à faire face à la crise mondiale croissante de la gestion des déchets solides municipaux. La croissance urbaine et économique crée des problèmes de déchets à l'échelle globale qui concernent tout un chacun. Cependant, s'ils sont correctement gérés, nos déchets représentent une grande opportunité. La récupération de ressources des flux de déchets réduit la consommation des ressources naturelles, qui s'épuisent déjà. Les nouveaux modèles commerciaux d'économie circulaire créent des emplois et améliorent les revenus des citadins plus démunis. L'amélioration de l'environnement urbain et de la qualité de vie crée des opportunités d'investissement pour le développement urbain durable.

ONU-Habitat encourage toutes les villes du monde à être Waste Wise, c'est-à-dire à utiliser leurs précieuses ressources avec sagesse en repensant, refusant, réduisant, réutilisant et recyclant leurs matériaux et déchets avant et après consommation. Toutes les villes, quelles que soient leur taille et leur capacité financière, peuvent améliorer l'état actuel de leur système de gestion des déchets solides. Waste Wise Cities vise à aider les villes et les gouvernements locaux à atteindre les objectifs de gestion des déchets liés aux Objectifs de Développement Durable, ainsi qu'à mettre en œuvre le Nouvel Agenda Urbain.

**12 Principes Clés**

## Les activités de l'Affilié doivent intégrer les 12 principes clés de WWC, qui sont les suivants:

1. Évaluer la quantité et le type de déchets produits;
2. Améliorer la collecte et le transport des déchets;
3. Assurer l'élimination des déchets dans le respect de l'environnement;
4. Promouvoir les cinq (5) "R": "Repenser, Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler";
5. Collaborer et donner les moyens aux différentes parties prenantes (société civile, ONG, secteur privé et informel, etc.) de gérer efficacement les déchets;
6. Établir de meilleures conditions de travail pour les travailleurs du secteur des déchets;
7. Partager les connaissances sur les technologies innovantes;
8. Élaborer des plans stratégiques à long terme en tenant compte des déchets;
9. Concevoir des incitations financières et autres;
10. Encourager une nouvelle réflexion sur les déchets, par le biais d'efforts d'éducation et de sensibilisation du public afin de modifier les attitudes du public à l'égard des déchets;
11. Examiner régulièrement les progrès accomplis;
12. S'efforcer d'atteindre les ODD et le Nouvel Agenda Urbain.

**4 Domaines d’Action**

WWC est basé sur 4 domaines d'action pour aider les villes membres à devenir Waste Wise. Par son travail, l'affilié cherche à faire progresser les quatre domaines d'action, en créant des synergies et des liens durables entre les parties prenantes et en facilitant la coordination cohérente et stratégique entre les villes membres et les entités concernées.

Les 4 Domaines d’Action sont:

1. **Partage des connaissances et des bonnes pratiques**

Les connaissances et les bonnes pratiques sont partagées pour faire progresser le savoir-faire et l'expertise des villes membres sur la manière de gérer durablement les déchets, par le biais de:

1. Un site web interactif de type "knowledge-hub" contenant des expériences, des études de cas, des solutions innovantes et des technologies sur la gestion des déchets issues du monde entier;
2. Des cours en ligne pour les praticiens sur la manière d'atteindre les ODD liés aux déchets.
3. **Données et suivi des déchets**

Afin de comprendre correctement la situation de la ville en matière de déchets, WWC soutient les villes membres par le biais de:

* 1. Formations et ateliers régionaux;
  2. Formations en face à face dans le domaine qui intéresse les villes membres et répond à leurs besoins; et
  3. Accès à la base de données des indicateurs des ODD sur les déchets et aux rapports sur la gestion des déchets d'ONU-Habitat.

1. **Sensibilisation et éducation**

Pour développer un comportement et une attitude responsables des individus vis-à-vis des déchets, WWC sensibilise le public au niveau mondial par le biais des actions suivantes:

* 1. Campagnes de sensibilisation et d'éducation sur les 5R, les déchets alimentaires, les déchets solides municipaux, les déchets dangereux, etc.;
  2. Événements de sensibilisation sur les 5R, les déchets alimentaires, les déchets solides municipaux, les déchets dangereux, etc.;
  3. Accès aux boîtes à outils et au matériel de sensibilisation; et
  4. Accès aux programmes éducatifs.

1. **Financement de projets et soutien à la bancabilité**

Pour la réalisation des projets et des interventions, WWC soutient ses membres en assurant leur faisabilité institutionnelle, technique et financière à travers:

* 1. L’aide à l'élaboration de propositions de projets fondées sur les résultats fournis par la mise en œuvre de la méthodologie des indicateurs des ODD relatifs aux déchets;
  2. L'inscription sur son site web des projets de gestion des déchets des villes membres; et
  3. La facilitation de partenariats entre les donateurs et les villes membres, ainsi que de type public-privé.

**ANNEXE 2**

**DÉCLARATION D'ENGAGEMENT**

**NOM DE L'ORGANISATION**

**AFFILIÉ**

**DOMAINES DE COLLABORATION**

Par cette Déclaration d'Engagement, l'affilié adhère aux principes et aux opportunités de Waste Wise Cities par le biais de ses contributions en nature et, dans la mesure du possible, collaborera dans les domaines suivants:

**A. Communication et Sensibilisation**

Nom de l'Organisation s'efforcera de diffuser et de communiquer les messages clés et les exercices liés à WWC dans le cadre de ses activités régulières de communication et de sensibilisation, y compris son ou ses sites Internet, ses publications pertinentes, ses événements et son matériel de relations publiques aux niveaux local, national, régional et international.

L'affilié sera mentionné dans les publications de WWC ainsi que sur le site Internet de WWC. En outre, l'affilié pourra utiliser le logo de WWC sur son propre site internet pour mettre en avant des activités spécifiques qui contribuent à WWC.

**B. Contribution aux 4 Domaines d'Action**

Nom de l'Organisation, conformément aux principes de WWC et dans le respect des droits de propriété intellectuelle, soutiendra la réalisation effective des opportunités qui pourraient être bénéfiques aux villes membres de WWC et contribuera au développement et à la génération de nouvelles connaissances en faveur de la gestion durable des déchets dans les 4 Domaines d'Action. En particulier, Nom de l'Organisation s'efforcera de:

1. Convaincre les villes à partager leur expertise et expérience, et persuader les acteurs publics, privés et sociaux de participer aux cours en ligne sur la gestion des déchets;
2. Aider les villes à collecter des données sur les déchets en utilisant l'outil Waste Wise Cities, la méthodologie de suivi fournie par ONU-Habitat;
3. Coopérer avec les villes pour mettre en œuvre et participer à des ateliers de formation régionaux;
4. Aider les villes à sensibiliser le public en mettant en œuvre des campagnes de sensibilisation et d'éducation sur les 5R, les déchets alimentaires, la gestion des déchets solides municipaux, les déchets dangereux, etc.;
5. S'aligner avec les villes et les entités concernées et organiser des opportunités d'événements de sensibilisation du public;
6. Assister les études de faisabilité institutionnelle, technique et financière dans le contexte local; et
7. Soutenir le développement et la mise en œuvre de projets bancables en vue d'une gestion durable des déchets municipaux.

**ANNEXE 3**

**Informations sur l'Organisation**

**1. NOM OFFICIEL DE L'ORGANISATION:**

**2. ACRONYME** (si applicable):

**3. NOM ORIGINAL DE L'ORGANISATION** (Si votre organisation a un nom officiel dans une autre langue, veuillez le mentionner ici):

**4. TYPES D’ORGANIZATION:**

(cochez une case)

Organisation gouvernementale

Autorité locale

Organisation non gouvernementale

Organisation communautaire

Association professionnelle

Association parlementaire

Chambre de Commerce

Syndicat

Fondation

Entreprise du secteur privé

Établissement d'enseignement

Organisme de presse

Autre: Précisez le statut de votre organisation

**5. MISSION ET BUT DE L'ORGANISATION**

(100 mots maximum):

**6. COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE**

Globale

Régionale (veuillez cocher et préciser la région):

Nationale (veuillez cocher et préciser le pays):

**7. NATURE DES ACTIVITÉS**

(cocher une ou plusieurs cases)

Sensibilisation et mobilisation sociale

Développement des capacités

Formulation, mise en œuvre et gestion de projets

Sensibilisation, lobbying et networking

Analyse et planification des politiques

Recherche

Fourniture de services ou/et d'infrastructures

Autre: Spécifier la nature des activités

**8. INTÉRÊT POUR LES DOMAINES D'ACTION DE WASTE WISE CITIES**

(cocher une ou plusieurs cases)

Partage des connaissances et des bonnes pratiques

Données et suivi des déchets

Sensibilisation et éducation

Financement de projets et soutien à la bancabilité

**9. INFORMATIONS DE CONTACT DE L’ORGANISATION**

Adresse:

Code postal:

Ville:

Pays:

Numéro(s) de téléphone:

Adresse e-mail:

Site internet:

**10. CHEF DE L'ORGANISATION**

Mlle. Mr. Mme. Dr. Prof.

Nom de famille:

Prénom:

Titre:

Adresse e-mail:

Téléphone:

**11. AUTRE CONTACT**

Mlle. M. Mme. Dr. Prof.

Nom de famille:

Prénom:

Titre:

Adresse e-mail:

Téléphone:

**12. RÉSEAUX SOCIAUX UTILISÉS PAR L'ORGANISATION**

(cochez une ou plusieurs cases et donnez des détails/liens)

Facebook

Twitter

Instagram

LinkedIn

YouTube

Google Plus G+

Autre (veuillez préciser):

**13.** Année de fondation de l'organisation: [année]

**14.** Nombre actuel d'employés: [nombre]

**15.** Votre organisation dispose-t-elle d'un statut consultatif ou d'un statut de membre auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (CESNU) ?

Consultatif:  Oui  Non

Membre :  Oui  Non

**16.** Pour les entités du secteur privé: votre entreprise est-elle membre du Pacte mondial des Nations Unies?

Oui  Non année d'enregistrement: [année]

**17. Conditions**

Les affiliés doivent respecter les principes, règles et règlements des Nations Unies.

**Pour les entreprises du secteur privé: partagez votre certificat d'enregistrement au Pacte mondial des Nations Unies.**

**Pour le secteur à but non lucratif: partagez votre certificat d'enregistrement.**

**DATE DE REMPLISSAGE DU FORMULAIRE:** Jour/mois/année